

## PROCÈS VERBAL CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE 3MG 7 DÉCEMBRE 2022

Présents :

L.Fontaine	P.Poizot	J.Loiseau
D.Dubreuil	M.Paris	B.Andrin
P.Frère	G.Tobie	A.Cuvier
P.Bessin	G.Boudebs	R.Guechaichia
F.Niepceron	C.Mézière	J-B Zinoune
J.Gasperi	F.Pop	R.Petitdemange
P-B.Gossiaux	F.Isselin	S.Tomasi
J-Y. Le Questel	T.Desprès	

Excusés:

P.Daniel	D.Murzeau
A.Merieau	C.Larre

Invité :

C.Beaudron
------------

La séance du conseil débute à 14H00.

### I. Approbation du dernier compte-rendu du conseil du 16/09/2022 (diapo 3)

Les membres du conseil présents approuvent à la majorité le compte-rendu du dernier conseil du 16 septembre 2022 avec 23 voix pour et 4 abstentions.

- Spécialités de l'ED:

L'ED comprend 18 spécialités dont une qui n'avait pas été mentionnée : Chimie analytique et radiochimie. Laurent Fontaine a fait une demande officielle au Collège doctoral pour l'ajouter et tiendra informés les collègues concernés.

- Arrêté du 20 mai 2016 :

Laurent évoque l'arrêté du 20 mai 2016 modifié par l'arrêté du 26 août 2022 pour rappeler les responsabilités qui incombent à l'École doctorale.

- Chiffres clés :

L'ED compte 230 doctorants tous sites confondus :  
(Nantes : 160 ; Angers : 29 ; Le Mans : 41)

- Rôle du conseil de l'ED:

Laurent rappelle les différentes missions du conseil :

- Assiste la direction de l'ED
- Adopte le programme d'actions de l'ED
- Gère les affaires relevant de l'ED
- Vise l'amélioration continue du doctorat au sein de l'ED
- Ne doit pas aller à l'encontre des décisions de l'établissement ou du collège doctoral
- Se réunit chaque fois que nécessaire

## II. Élection des membres extérieurs (diapo 10)

Les membres extérieurs ont été élus à la majorité des membres présents au conseil avec 23 voix pour et 4 abstentions.

<b>Dominique Murzeau</b>	Le Mans	Directeur Général – Colart et représentant du MEDEF
<b>Chloé Larre</b>	Nantes	Ingénieur R&D – Saint Gobain Research Paris
<b>Rosine Petitdemange</b>	Nantes	Cheffe de projets Santé – SATT Ouest Valorisation
<b>Sophie Tomasi</b>	Rennes	Professeure et Directrice de l'École doctorale S3M (Sciences de la Matière, des Molécules et des Matériaux)

## III. Présentation des représentants des doctorants et suppléants (diapo 11 et 12)

Laurent rappelle le rôle des représentants élus des doctorants :

- Font le relais avec l'ensemble des doctorants inscrits dans l'ED
- Vérifient que la communication est effective entre les doctorants
- Facilitent les échanges entre les doctorants de l'ED et leurs représentants élus, dans le respect du RGPD

4 titulaires et 4 suppléants ont été désignés :

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
<b>Floriane Isselin</b>	Le Mans	<b>Typhaine Desprès</b>	Le Mans
<b>Johan Loiseau</b>	Nantes	<b>Alexandre Merieau</b>	Nantes
<b>Baptiste Andrin</b>	Nantes	<b>Arthur Cuvier</b>	Nantes
<b>Romain Guechaichia</b>	Angers	<b>Julien Bilal-Zinoune</b>	Angers

- Statistiques :

Sièges à pourvoir:	4
Inscrits	186
Votants	39
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	39
<b>Taux de participation</b>	<b>21%</b>

Floriane Isselin mentionne que le vote électronique a fait ses preuves cette année compte-tenu du taux de participation plus élevé par rapport aux années précédentes mais certains doctorants n'ont pas reçu les mails de la part du Collège doctoral concernant la procédure pour candidater et voter.

Laurent Fontaine et Didier Dubreuil rappellent que les doctorants doivent consulter leur boîte mail institutionnelle et non celle du laboratoire auquel ils sont rattachés.

- Élection de Laurent Fontaine à la direction de l'École doctorale 3MG :

Laurent Fontaine est élu à la majorité des membres présents au conseil avec 23 voix pour et 4 absentions à la direction de l'ED3MG.

- Composition du Conseil de l'Ecole doctorale 3MG :

La composition du conseil a été validée à la majorité des membres présents au conseil avec 23 voix pour et 4 abstentions.

#### **IV. Dernière relecture du RI avant vote final (diapo 14)**

Le nouveau règlement intérieur a été voté à la majorité des membres présents au conseil avec 23 voix pour et 4 abstentions. Il doit être maintenant soumis à l'approbation du Collège Doctoral.

#### **V. DDS/CSI/Inscriptions (diapo 16 à 18)**

- **Le Mans :**

1 abandon de thèse avec l'entreprise CTTM (Centre de Transfert et de Technologie du Mans) – réinscrite en 2<sup>ème</sup> année (Nonnonhou Guigo Esther) : équipe encadrante : Nicolas Delorme et Fabienne Lagarde

- **Angers :**

1 abandon (Colin Vincent)

DDS : 2 inscriptions ont été effectuées en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année et 3 demandes d'inscriptions sont actuellement en cours (4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année)

- **Nantes**

4 abandons (voir tableau - diapo 16)

DDS : l'ensemble des Demandes de délais supplémentaires ont été approuvées à la majorité des membres présents au conseil avec 23 voix pour et 4 abstentions

#### **VI. Formations (diapo 20 et 21)**

Actuellement, 12 formations figurent au catalogue de l'ED (Le Mans : 8 ; Nantes : 4 et Angers : pas de formation proposée pour l'instant mais Pierre Frère va relancer les enseignants).

- Equivalences :

Le nouveau catalogue des équivalences du Collège doctoral des Pays de la Loire vient d'être publié. Le groupe des référents formation définira par la suite un catalogue des équivalences propres à l'ED.

Ce catalogue sera effectif à partir du mois de janvier.

L'ancien catalogue est toujours d'actualité jusqu'à la fin de l'année.

Didier précise que la Graduate School de Nantes pourra proposer des formations qui seront ouvertes à l'ED régionale.

#### **VII. JED (diapo 22)**

Le bureau de l'ED a souhaité préciser les règles pour les cotutelles dans le règlement intérieur à savoir qu'une dispense pourra être accordée si le doctorant.e effectue un exercice similaire à l'étranger, sur présentation d'une attestation de participation.

La prochaine JED 2023 aura lieu fin avril/début mai à Nantes.

Laurent Fontaine suggère que Johnny Gasperi fasse une présentation lors de cette journée.

## VIII. Réunions de rentrée par site (diapo 24)

La réunion est obligatoire pour les 1<sup>ères</sup> années et facultative pour les autres doctorants.

- **LE MANS** : Vendredi 06 janvier – 9H30/12H – présentiel
- **NANTES** : Janvier – hybride
- **ANGERS** : 1<sup>ère</sup> semaine de Janvier

## IX. Cadrage HDR (diapo 26)

- **LE MANS** : Géré par le service Recherche de Le Mans Université

*Procédure disponible via ce lien :*

<https://intranet.univ-lemans.fr/fr/index/recherche/hdr.html>

- **NANTES** : Géré par le CAC de Nantes Université et l'École doctorale

Le Conseil Recherche de NU délègue à chaque ED une première validation sur le dossier de candidature HDR.

Une commission HDR constituée de 6 membres donne un premier avis sur le dossier.  
L'expert scientifique extérieur à l'ED et à l'établissement donne un 2<sup>ème</sup> avis.  
Enfin, un dernier avis est donné par le CAC.

La procédure est actuellement en cours d'harmonisation.

*Procédure disponible via ce lien :*

<https://www.univ-nantes.fr/exceller-par-la-recherche/ecoles-doctorales/procedure-administrative-relative-a-lhabilitation-a-diriger-des-recherches-hdr>

- **ANGERS** : Géré par le CAC de l'Université d'Angers et l'École doctorale

Procédure similaire à celle de Nantes.

Le candidat doit constituer un dossier d'une dizaine de pages dans lequel il détaille son CV.

L'ED nomme deux rapporteurs extérieurs à l'ED et à l'établissement. Ces derniers vont émettre un avis sur le dossier d'inscription.

Un autre rapporteur est désigné par le CAC qui est interne à l'université.

Après accord des deux rapporteurs externes et du rapporteur CAC, le dossier est recevable.

*Procédure disponible via ce lien :*

<https://www.univ-angers.fr/attachment/procedure-hdr/article/PROCEDURE%20HDR%202022.pdf?download=true>

## X. Questions diverses (diapo 28 à 30)

a. Soutenances

- **LE MANS** : 13
- **NANTES** : 64
- **ANGERS** : 7

b. Validation Dir. ED représentant CCRRDT

Laurent Fontaine en tant que Directeur représentera l'ED au CCRRDT (Comité Consultatif Régionale de la Recherche et du Développement Technologique).

Le conseil a pris fin à 17H15.